



RAPPORT ANNUEL 2013-2014

October 2014

Rapport d'activité

L'année 2013-14 pourrait être qualifiée d'année de transition pour la presque totalité des programmes et services dispensés par la corporation.

Des travaux ont été entrepris au Centre résidentiel communautaire (CRC) Maison St-Léonard afin d'accommoder un plus grand nombre de personnes ayant des problèmes de mobilité, mais aussi afin d'améliorer les conditions de travail des employés du CRC. La première phase des rénovations sera bientôt terminée et la deuxième phase sera entreprise cette année. Nous organiserons une levée de fonds afin de nous aider à défrayer une partie des coûts reliés à la deuxième phase.

Les efforts que le CRC met depuis quelques années afin de consolider ses relations avec les communautés autochtones ont aussi pris un tournant prometteur. Je vous invite à prendre connaissance du Rapport de la directrice clinique, Mme Merris Centomo, afin de prendre la mesure du travail accompli auprès des communautés autochtones ainsi que l'ensemble du travail accompli par l'équipe du CRC. La directrice clinique recevra une formation qui lui permettra de devenir elle-même une formatrice pour le programme RESO. Celle-ci pourra par la suite former notre propre personnel clinique et d'autres cliniciens du réseau correctionnel.

Nous continuerons à peaufiner nos connaissances sur les personnes judiciairisées de 50 ans et plus, tout comme nous espérons établir des ententes de service avec certaines communautés autochtones.

Le Service Oxygène a perdu son coordonnateur, Gilles Thibault, et M. Stéphane Laurence a relevé de défi. Notre réseau d'appartements satellites est reconnu et utilisé à sa pleine capacité. Le Pair aidant a continué à offrir son aide dans 4 différents pénitenciers ainsi que dans les Appartements satellites Oxygène.

Nous espérons que l'initiative qu'est le Service Oxygène pourra être encore plus reconnue au Québec et au Canada. Des activités de sensibilisation et de formation seront organisées afin d'atteindre cet objectif.

Sensibilisation du public

Nous sommes de plus en plus perçus comme un organisme communautaire qui a son mot à dire sur divers sujets relevant de la justice et sommes de plus en plus sollicités afin de participer à des activités de sensibilisation du public - présentations, formations, articles dans des revues spécialisées).

Des activités de sensibilisation ont été tenues cette année à l'Université de Carleton (Canadian Victims' Bill of Rights); au 34^e Congrès canadien de justice pénale (Personnes âgées judiciairisées); au Centre de jeunesse de Laval (la surveillance électronique). Des articles ont été rédigés pour le Bulletin de la Société St-Léonard du Canada (le concept de pair aidant au pénitencier pour femmes de Joliette).

Des activités de formation sont déjà planifiées pour l'année en cours à des étudiants de l'Université de Carleton; au personnel du Service correctionnel du Canada, district de Montréal-Métropolitain (Formation sur les personnes âgées judiciairisées); au personnel de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (Formation sur personnes âgées judiciairisées); à nos collègues de la Société St-Léonard du Canada (Social Enterprising).

Collecte d'échantillons et Permissions de sortir sans escorte

Nous demeurons satisfaits du fonctionnement de ce service. Nous avons fait la collecte de 3,146 échantillons (814 de moins que l'année dernière et 284 de l'année précédente) auprès de plus de 327 personnes différentes. Nous n'avons aucun contrôle sur le nombre de demandes qui peuvent être faites pour ce type de service. Nous croyons que la qualité des services est garante de la pérennité de ce service.

Notre implication dans la communauté

Nous avons maintenu notre implication au sein d'organismes tels l'Association des services de réinsertion sociale du Québec, la Société St-Léonard du Canada, la Société de criminologie du Québec, l'Association canadienne de justice pénale, le Mohawk Council of Kahnawake, Innocence McGill, Continuité-Famille auprès des détenus (CFAD), le Groupe de défense des droits des détenus, la Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal, le Collectif pour le maintien dans la communauté (COMACO) et quelques autres organismes travaillant auprès des personnes âgées.

Nous avons aussi maintenu nos liens avec certaines institutions d'enseignement : l'Université McGill, l'Université Laval, le Collège John Abbott et l'Université de Montréal. Nous sommes fiers d'être partie prenante de la vie de la communauté St-Henri / Pointe St-Charles et du secteur Centre-Sud de Montréal. Nous désirons souligner toute l'appréciation que nous portons pour la Société St-Patrick de Montréal qui, depuis plusieurs années, nous fait un don financier nous permettant de remettre des paniers de nourriture aux personnes judiciairisées avec lesquelles nous travaillons et quelques cadeaux de Noël aux enfants de nos résidents les plus démunis.

Nos liens avec nos répondants

Nous continuons à jouir d'excellents liens avec nos répondants du Service correctionnel canadien (SCC) et de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC). Nous profitons de l'occasion pour souligner l'excellente collaboration qui nous a été accordée par le personnel des bureaux sectoriels de Ville-Marie et de Maisonneuve mais, plus particulièrement, du soutien de Mme Angèle Côté.

Relation employeur-employé

Le roulement du personnel au sein de la corporation a été moins important au cours de la dernière année. À part quelques départs inévitables, la plupart des employés de la corporation semblent satisfaits de la gestion des conditions de travail par le personnel administratif. L'employeur continue à faire tous les efforts possibles afin de bonifier les salaires et autres conditions de travail. Le lien entre l'employeur et les employés nous apparaît être harmonieux.

Nous tenons à remercier l'ensemble des employés de la corporation - intervenants, animateurs, personnel de soutien et contractuels pour tous les efforts faits afin d'aider la corporation à rencontrer les objectifs que la corporation s'est fixés l'année dernière.

Le conseil d'administration

Les activités du conseil d'administration sont demeurées semblables à celles des années passées. Le Conseil d'administration s'est rencontré à deux reprises tandis que le Comité spécial qui a été créé afin d'aider le directeur général à parachever les travaux de rénovation du CRC s'est réuni à deux reprises. Les Comités permanents des Finances et du Personnel n'ont pas eu à se rencontrer de façon formelle, mais ont tout de même été consultés via internet à

quelques reprises. Le conseil d'administration est constitué de 18 directeurs et directrices provenant de différents milieux professionnels et ethnoculturels dont l'apport au bon fonctionnement de la corporation est indiscutable.

Nous aimerions souligner que M. Richard Lord, qui a siégé au sein au conseil d'administration pour plus de vingt ans, est décédé cette année. Le prix Joe Mell Award sera remis à son épouse Mme Carole Lord lors de la prochaine Assemblée générale. Nos remerciements à M. Mell et à tous les autres membres du conseil d'administration pour toute l'aide apportée.

Michel Gagnon
Directeur général

Activity Report

Fiscal Year 2013-2014 may be described as a year of transition for the near totality of programmes and services provided by the Corporation.

Phase I of the renovations of Maison St-Léonard Community Residential Centre (CRC) will soon be completed; this work was undertaken with a view to accommodating a larger number of people having mobility problems, but also with a view to improving working conditions for CRC employees. Phase II of these renovations will begin this year. A fund-raising event will be held to assist us in covering the costs related to Phase II.

The CRC's efforts aiming to reinforce its relations with Native communities in recent years have also taken a promising turn. I invite you to take a look at the report of our Clinical Director, Ms. Merris Centomo, to appreciate the amount of work that was devoted to reaching Native communities, as well as the amount of work performed by the CRC team.

Our Clinical Director will undergo training, which will allow her, in turn, to become a trainer for the RESO Programme. She will henceforth be able to train our own clinical staff and other clinicians within the correctional network. We shall continue to fine-tune our understanding of offenders and ex-offenders of more than 50 years of age and we hope to enter into service agreements with certain Native communities.

Service-Oxygène has lost its main leader, Gilles Thibault, but his replacement, Stéphane Laurence, aptly rose to the challenge. Our network of satellite apartments is recognized and operating at full capacity. Our Peer Helper has continued to provide assistance at four different penitentiaries, as well as within the Service Oxygène Satellite Apartments.

We hope that Service Oxygène initiative will gather momentum and become even better known in Québec and Canada. Awareness-raising and training events will be planned to achieve that objective.

Public awareness-raising

We are increasingly perceived as a community organization having a word to say with regard to various justice-related issues and we are more and more often invited to participate in public awareness-raising activities: presentations, training sessions, articles for specialized publications, etc.

This past year, awareness-raising activities were held at Carleton University (Canadian Victims' Bill of Rights); at the 34th Canadian Congress on Criminal Justice (Elderly Offenders and Ex-Offenders); at the *Centre de jeunesse de Laval* (Electronic Monitoring). An article was produced for the St. Leonard Society of Canada *Bulletin* (The Notion of Peer-Helpers at the Joliette Institution for Women).

Training activities have already been planned for the current year for students of Carleton University; for staff of the Montréal-Metropolitan District of the Correctional Service of Canada (training pertaining to elderly offenders and ex-offenders); for the staff of the National Parole Board of Canada (training pertaining to elderly offenders and ex-offenders); as well as for our St. Leonard Society of Canada Colleagues (Social Enterprising).

Sample Collection and Unescorted Temporary Absences

We remain satisfied with the operation of this service. We collected 3,146 samples (814 fewer than last year and 284 fewer than the previous year) from over 327 different individuals. We have no control over the number of samples that may be requested. We believe that the quality of the service provided will ensure the sustainability of this service.

Community Involvement

We sustained our involvement within organisations, such as the *Association des services de réhabilitation sociale du Québec*, the St. Leonard's Society of Canada, the Québec Society of Criminology, the Canadian Criminal Justice Association, the Mohawk Council of Kahnawake, Innocence McGill, CFAD, the Prisoners' Rights Group, the *Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal*, the *Coalition pour le maintien dans la communauté* (COMACO) and a few other organisations working with the elderly.

We also maintained our ties to certain educational institutions: McGill University, *Université Laval*, John Abbott College and *Université de Montréal*. We are proud to be stakeholders in the life of the community in St-Henri/Pointe St-Charles and in the Centre-Sud area of Montréal. We wish to underscore our appreciation for the St. Patrick Society of Montreal: it has for several years provided us with cash donations that have allowed us to hand out food baskets to the offenders and ex-offenders with whom we deal, as well as a few Christmas gifts to the children of our most disadvantaged clients.

Working Relationships with our Partners

We continue to enjoy excellent relationships with our partners from the Correctional Service of Canada (SCS) and the National Parole Board (NPB). We wish to seize this opportunity to underline the excellent cooperation we received from the staff of the Ville-Marie and the de Maisonneuve sectoral offices, more specifically from Ms. AngèleCôté.

Staff Relations

Staff turnover was less significant during the past year. There were a few departures, as is usual, but the majority of employees seem satisfied with how their working conditions are managed by our administrative staff. As an employer, we make every effort possible to improve salaries and other working conditions. Our employer-employee relationships seem harmonious.

We wish to thank all our staff – practitioners, counsellors, support staff and contract workers for all their efforts devoted to helping the Corporation to meet the objectives it has set for itself last year.

Board of Directors

The activities of the Board of Directors have remained somewhat the same as those of previous years. The Board met on two occasions, as did the Special Committee established to assist the Executive Director in completing the renovations of the CRC. The Standing Committees on Finances and on Personnel did not have to meet in a formal way, but were consulted a few times via Internet. The Board is made up of 18 directors originating from various professional and ethno-cultural communities; their contribution to the successful operation of the Corporation is undeniable.

We wish to point out that Mr. Richard Lord, who sat on our Board of Directors for over twenty years, passed away this year. The *Joe Mell Award* will be handed out to his wife, Ms. Carole Lord, at our next Annual General Meeting. Our thanks go to Mr. Mell and the other Board members for their valuable support and assistance.

Michel Gagnon, Executive Director
Corporation Maison Cross Road

CRC Maison St-Léonard

Le Centre Résidentiel Communautaire (CRC) Maison St-Léonard a pour principale responsabilité d'assurer une libération graduelle et structurée aux détenus purgeant une peine fédérale auxquels la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) a accordé une forme ou autre de libération. Notre établissement peut accueillir de 30 à 33 résidents dont la plupart sont hébergés dans des chambres privées. Les services sont offerts dans les deux langues officielles.

Le type d'orientation donnée aux interventions effectuées auprès des résidents de la Maison St-Léonard facilite la transition entre le milieu carcéral et la communauté, favorise la réinsertion sociale, cherche à prévenir la récidive et par le fait même contribue à augmenter la sécurité du public. Il est important de souligner que les employés du CRC Maison St-Léonard effectuent la surveillance directe des résidents qui y habitent. Cela nous oblige donc à effectuer une surveillance des élargissements de nos résidents dans le respect de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et des normes et politiques en vigueur et établies par les Directives du Commissaire du Service correctionnel du Canada.

Le CRC Maison St-Léonard s'efforce de recréer un milieu de vie aussi normalisant que possible. L'intervention est, à cette fin, centrée sur le processus de réinsertion sociale et par le fait même les besoins du résident afin de favoriser son autonomie. Si les règlements du CRC, ainsi que les conditions de remise en liberté des résidents se doivent d'être respectés, il n'en reste pas moins que le climat qui règne au CRC en est un de confiance, d'acceptation, du respect de l'individu.

Le résident n'est pas perçu comme une personne étant affligée d'un problème organique sur lequel il n'aurait aucun contrôle, mais plutôt comme une personne ayant été marquée par un processus de socialisation et/ou par des valeurs qui vont à l'encontre des normes auxquelles souscrit le reste de la communauté. Il est, selon nous, du ressort du résident de réfléchir sur son passé et sur ses valeurs afin d'éviter de poser des gestes allant à l'encontre des meilleurs intérêts de la société. Le CRC Maison St-Léonard encourage, en utilisant diverses approches, le résident à assumer les conséquences de ses gestes et à accepter la responsabilité qui lui revient de modifier son mode de fonctionnement et de reprendre le contrôle de sa vie.

Les interventions des conseillers cliniques s'appuient donc sur des questionnements, des réflexions et des attitudes encourageant l'autonomie et la resocialisation, favorisant le questionnement des valeurs reçues et soutenant l'appartenance à un ou des groupes de personnes pouvant avoir un impact positif sur la vie du résident. L'approche est dite active-directive, didactique, cognitive et comportementale.

Nos intervenants ont pu continuer de bénéficier cette année de notre supervision clinique ainsi que d'une supervision d'appoint (formation continue) qui nous est offerte par M. Alain Vigneault, consultant en supervision clinique. Ces supervisions/formations ont permis à nos intervenants de bonifier leurs connaissances professionnelles (remises en question des interventions et le développement de la pensée critique, compréhension des fondements de l'intervention et du développement de nouvelles stratégies d'intervention lorsque confronté à des impasses cliniques). Ce type de supervision clinique favorise ainsi la connaissance de soi et augmente la capacité de l'intervenant à établir une relation thérapeutique axée sur le respect et l'ouverture. De plus, l'équipe clinique du CRC continue d'utiliser le Système RESO afin d'assister notre clientèle dans l'atteinte de l'autonomie et l'appropriation du pouvoir en ce qui a trait à leur

réinsertion sociale et leurs réussites. Les intervenants continuent d'utiliser cet outil lors du processus d'évaluation des besoins de nos résidents et ainsi établir un plan de séjour qui reflète les besoins et objectifs individuels de chacun des résidents.

Le Service correctionnel du Canada a procédé à son évaluation annuelle du CRC en mars 2014. Le SCC demeure très satisfait des services rendus par le CRC Maison St-Léonard; l'étroite collaboration qui existe entre les deux organismes y est soulignée.

L'information qui suit portera sur les données statistiques compilées du mois d'avril 2013 à la fin mars 2014.

Les demandes d'admission

Nous notons toujours une recrudescence des semi-libertés fractionnaires de type 5-2 et 4-3, mais également une augmentation de l'octroi de permissions de sorties sans escortes. Les changements à la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMLC) qui sont effectifs depuis juin 2012 continuent d'avoir un impact sur les décisions de la CLCC et la tendance à un resserrement dans leurs octrois d'élargissements dans la communauté.

Pour ce qui est de cas de libération d'office avec assignation à la résidence (LOAR), la tendance se maintient comparativement à l'année précédente. Les efforts soutenus que le personnel met à accueillir cette clientèle expliquent le fait que cette clientèle est à la hausse.

En ce qui concerne les cas refusés, les raisons des refus demeurent les mêmes que lors des années précédentes. Dans la majorité des cas, les raisons suivantes ont été données: la personne rencontrait un de nos critères d'exclusion; sa libération du pénitencier nous apparaissait prématurée; son absence de progrès, en ce qui a trait aux facteurs contributifs, nous apparaissait significative, ou le plan de sortie nous semblait manquer de structure.

Nous continuons à recevoir des références des établissements correctionnels de l'Ontario. Dans les années passées, la politique du SCC voulait que les cas faisant une demande d'admission au CRC et qui n'avaient aucune ressource ou plan de sortie pour la région de Montréal, ne puissent demander une remise en liberté dans notre région. Cette politique semble s'être assouplie et il nous est dorénavant demandé d'évaluer au cas par cas les demandes d'admission. Il est à noter que les cas référés des autres provinces doivent pouvoir démontrer qu'ils ont un plan de sortie structuré afin d'être accepté au CRC. Dans certains cas, nous avons éprouvé des difficultés significatives avec certaines de ces références en provenance d'autres provinces (sans pièces d'identités ou, par exemple, accès aux services de la RAMQ).

Parmi les 167 demandes d'admission, la proportion des demandes anglophones comparée à celle des francophones demeure la même, c'est-à-dire environ 57% de personnes désirant utiliser la langue anglaise et 43% de personnes désirant utiliser la langue française.

D'avril 2013 à mars 2014, nous avons reçu 84 (50%) demandes d'admission par le biais de demandes d'évaluation communautaire et 69 (41%) par le biais de demandes de stratégie communautaire. Il est à noter que les demandes de stratégies communautaires requièrent un temps d'élaboration beaucoup plus important que l'étude de cas via les évaluations communautaires étant donné que cela implique l'élaboration d'une stratégie de surveillance sous forme d'un rapport d'évaluation qui fait état des besoins du délinquant ainsi que de la stratégie de réinsertion sociale qui est à préconiser lors de son retour en communauté. Les

stratégies communautaires impliquent également des entretiens avec l'ALC en établissement ainsi qu'une entrevue soit en personne ou par téléphone avec le délinquant. La tendance à l'augmentation des demandes de stratégies communautaires continue de se faire sentir depuis mars 2014. Lors de l'évaluation annuelle du Service correctionnel du Canada, la qualité de nos stratégies communautaires fut soulignée plus particulièrement.

Le CRC continue de jouir d'une très bonne réputation auprès du Service correctionnel du Canada et de la clientèle. Les références nous parviennent de partout au Canada, mais en majorité des pénitenciers québécois. Nous sommes d'avis que le CRC Maison St-Léonard se démarque par sa polyvalence et sa capacité à travailler avec les détenus plus âgés, les longues sentences, les personnes des communautés autochtones, les personnes francophones autant qu'anglophones ainsi que les personnes issues de diverses communautés culturelles.

Les résidents du CRC (avril 2013 à mars 2014)

Nombre de résidents reçus

Le CRC a assumé la responsabilité de 84 résidents au cours de la dernière période recensée.

Statut légal des résidents

La CLCC avait accordé une semi-liberté régulière à cinquante-huit (70%) résidents et deux (2%) en libération conditionnelle avec condition d'hébergement. Quatre (6%) résidents étaient en semi-liberté 5-2/4-3 et treize (16%) en libération d'office avec assignation à résidence. Deux (2%) ont été hébergés en CRC comme alternative à l'incarcération et trois (4%) en libération d'office (dépannage).

Notons que le CRC a continué d'accueillir des résidents autochtones au cours de la période en question. Le CRC Maison St-Léonard demeure un premier choix pour plusieurs détenus issus des Premières Nations, compte tenu d'ouverture d'esprit que nous démontrons face aux pratiques des guérisons traditionnelles et compte tenu que nous offrons nos services dans les deux langues officielles. Nous maintenons des liens étroits avec les communautés de Kahnawake, au sud de Montréal ainsi que le Grand Conseil des Cris d'Eeyou Istchee, dans le Nord-du-Québec. À Kahnawake, nous jouons un rôle actif au sein du Comité responsable des cas sous juridiction fédérale (article 84 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition). Ce comité se rassemble mensuellement et doit étudier les demandes sous l'article 84 des membres de leur communauté et, élaborer les stratégies communautaires pour chacun des cas. Compte tenu de la proximité du CRC Maison St-Léonard au territoire Mohawk de Kahnawake, nous avons développé un lien significatif avec cette communauté et la plupart de leurs membres complètent leurs semi-libertés à notre CRC.

Les liens que nous avons développés avec le Grand Conseil des Cris d'Eeyou Istchee, dans le Nord-du-Québec, ont pris forme suite à notre participation au Comité de Kahnawake mentionné plus haut ainsi que grâce à la collaboration des agents de développement auprès de la collectivité autochtones (ADACA) du SCC. L'objectif de l'équipe du CRC Maison St-Léonard est de développer un lien de collaboration avec nos partenaires autochtones et cela afin de favoriser la réinsertion sociale des autochtones en milieu urbain. Nos efforts se sont faits dans le plus grand respect des cultures et traditions de nos partenaires. Le personnel du CRC a fait un effort soutenu afin de se familiariser avec les principes de l'arrêt Gladue. La clientèle autochtone a représenté 17% de notre clientèle pour l'année recensée, soit une légère hausse comparativement à l'année précédente.

Pour ce qui est des résidents purgeant des sentences à vie, ils ont représenté 21% de notre clientèle pour l'année visée. Nous notons une diminution comparativement à l'année dernière et regrettons le fait que l'octroi de semi-liberté a été ralenti de façon significative par la CLCC; les permissions de sorties avec escorte et sans escorte semblent avoir été privilégiées au cours de la dernière année.

Les résidents auxquels nous avons offert nos services, nous ont principalement été référés par les établissements Montée St-François, Centre fédéral de formation, Leclerc, Ste-Anne-des-Plaines, Archambault, Cowansville ainsi que certains CCC et CRC du Québec.

En ce qui a trait, la proportion des résidents anglophones et francophones, nos statistiques changent peu et cette proportion est actuellement de 55% - 45%.

L'âge moyen est évalué à 45 ans pour la dernière période recensée.

Composition ethnique

Nous continuons à recevoir une clientèle multiethnique compte tenu de l'expertise que nous avons accumulée au cours des années.

Fin de séjour

Durant la dernière période recensée, 69 résidents ont quitté le CRC, dont 47(68%) résidents ont terminé leur séjour avec succès. Toutefois, 21 résidents (31%) ont été suspendus avant la fin de leur séjour au CRC. Nous comptons 1 résident qui est parti en liberté illégale.

Le taux de suspension de cette année est demeuré stable, comparativement à l'année dernière, puisque 17 (20%) résidents ont vu leur liberté suspendue. Dans la mesure du possible, certains résidents ont fait un retour au CRC à la suite d'une annulation. Cependant, comme nous sommes déjà fortement axés sur les mesures alternatives à l'incarcération, la plupart des suspensions se soldent par des recommandations à la CLCC de révoquer la liberté du résident visé par une suspension.

Taux d'occupation

Nous sommes très satisfaits du taux d'occupation annuel de 98% que nous avons maintenu pour la période d'avril 2012 à mars 2013.

Pour résumer, le CRC Maison St-Léonard a maintenu un taux d'occupation très acceptable et similaire aux années précédentes et ce, malgré les rénovations majeures encourues qui ont débuté en février 2014 et qui ont nécessité la relocalisation de la majorité des membres de l'équipe clinique afin de pouvoir continuer à répondre aux exigences de surveillance du SCC.

Nous continuons à être une ressource particulièrement convoitée par tous les types de clientèles, mais plus particulièrement par les longues sentences et les détenus âgés. Les contacts réguliers que nous avons avec le personnel du Service correctionnel du Canada, nous laissent croire que nous avons développé une expertise qui est appréciée à travailler avec les personnes purgeant des longues sentences.

Stagiaires

Pour l'année 2013-2014, nous avons accueilli une stagiaire de l'université McGill de l'école de service social, Mme Megan Parisé qui a été parmi nous pendant une année. Nous avons également continué à représenter le CRC Maison St Léonard et la Corporation Maison Cross Roads auprès des divers Cégeps de la région montréalaise. De plus nous avons reçu encore cette année six (6) étudiantes du Cégep Maisonneuve pour un stage d'observation. Nous avons également accueilli une étudiante de l'université de Regina, Mme Tiffany Grandel, pendant quelques semaines.

Objectifs fixés lors du dernier rapport annuel

Nous avons poursuivi nos efforts, tout au long de l'année, afin d'offrir des services de soutien et d'intervention de qualité à nos résidents. Dans cette optique, nous avons donc continué de faire appel aux services de M. Alain Vigneault, consultant en ce qui a trait la formation continue de nos employés et pour la mise à niveau de la formation « L'intervention en réinsertion sociale : un incontournable sur le continuum de réadaptation ». Des rencontres de supervision régulières ont également été effectuées par la directrice clinique, tant sur une base individuelle qu'en équipe afin d'assurer la meilleure supervision clinique possible à tous nos intervenants. De plus, tous les employés - conseillers cliniques, intervenants de nuit et de fin de semaine, ont bénéficié en février 2014 d'une formation offerte par l'ASRSQ en intervention en situation de crise (une exigence liée à l'accréditation de notre CRC).

Le CRC est confronté depuis quelques années à une réalité à laquelle fait face la majorité des OSBL, c'est-à-dire les difficultés reliées à la rétention du personnel. Cette nouvelle problématique pose plusieurs défis, notamment par rapport à la transmission de nos valeurs d'équipe aux nouveaux employés. Il nous semble impératif de souligner que durant la présente année le deux tiers des employés de l'équipe clinique ont changé. Nous avons embauché trois nouvelles conseillères cliniques en août 2013 et une nouvelle en novembre 2013. Des efforts considérables ont dû être déployés, afin de superviser et encadrer cette nouvelle équipe. Nous notons avec satisfaction que cette équipe est à la fois dynamique, dotée d'un bon degré d'autonomie et compétente. Un objectif, en lien avec la composition de l'équipe du CRC, demeure de maintenir une équipe stable, formée adéquatement et soutenue par le biais d'une supervision clinique adéquate. .

Le CRC a poursuivi son objectif d'informatiser toutes nos données statiques sur les demandes d'admission et le profil de nos résidents. Nous continuons d'adapter la nouvelle base de données afin de maximiser son utilisation et en faire ressortir des données objectives, entre autres sur le profil et les besoins changeants de notre clientèle. Les ressources informatiques nécessaires au bon fonctionnement de l'équipe clinique du CRC dans l'exécution de leurs tâches ont été mises en place cette année.

En ce qui a trait au partenariat avec d'autres organismes, la directrice clinique siège toujours sur le conseil d'administration de l'organisme Continuité famille auprès des détenus (CFAD); un organisme qui œuvre dans le secteur sud-ouest de Montréal et avec qui nous souhaitons maintenir des liens et travailler en collaboration à l'avancement de nos Missions respectives. Nos deux organismes se rejoignent en ce qu'elles font la promotion de l'importance d'offrir des services aux personnes ayant des démêlés avec la justice et souhaitant se réinsérer dans leurs communautés.

Nos liens avec le SPVM demeurent excellents et la communication fut grandement facilitée par les liens développés entre le CRC et les Sergent-Détective François Déry et Michel Dufresne du PDQ 13 avec qui nous maintenons une communication mensuelle.

Le CRC continue de participer activement aux activités organisées par l'ASRSQ en ce qui a trait aux organismes ayant un contrat de service avec le SCC. Nous sommes également impliqués à la mise en œuvre d'un comité de coordonnateurs clinique dans une perspective éventuelle de codéveloppement.

Objectifs 2014-2015

Les objectifs établis pour la prochaine année continueront d'être axés sur l'élaboration des normes stratégiques, structurelles et professionnelles du CRC.

En ce qui a trait aux normes stratégiques, nous poursuivons nos objectifs liés à l'arrivée d'une clientèle à mobilité réduite et de plus en plus vieillissants, nous devons être en mesure de mieux évaluer leurs besoins et réfléchir à la mise en place de mesures visant à faciliter leur réinsertion sociale en tenant compte de leurs capacités.

Nous devons également tenir compte des changements aux normes structurelles qui incluent la formation et la mobilisation du personnel face aux changements à venir. Cette planification stratégique vise à maintenir la qualité des services que nous offrons à la clientèle et aussi d'assurer la compétence de l'équipe du CRC à répondre aux besoins de la clientèle susceptible d'être référée dans les nouvelles installations à venir.

Avec les rénovations effectuées cette année, l'espace physique où les intervenants travaillent actuellement a été amélioré malgré le fait que les espaces de travail demeurent limités.

Les objectifs touchant les normes professionnelles viseront davantage la mise à niveau régulière des nouveaux employés en ce qui a trait à l'utilisation du système RESO et les concepts qui s'y rattachent. L'Équipe du CRC vit des changements réguliers de personnel et le défi dans ce contexte demeure de maintenir la qualité de nos services et de malgré tout évoluer dans nos pratiques. La gestion adéquate des dossiers et des échéanciers demeurent des préoccupations quotidiennes pour la direction du CRC. Notre défi demeure donc lié à notre capacité à maintenir une équipe stable, formée adéquatement et soutenue par le biais d'une supervision clinique favorisant l'autonomie des intervenants et le développement de leur jugement clinique. Nous sommes également soucieux de continuer à répondre aux exigences du Service correctionnel du Canada. Dans une même perspective, nous devons continuer à assurer une saine gestion du changement dans la mise en œuvre des modifications auxquels nous sommes régulièrement soumis, particulièrement en ce qui a trait aux exigences liées aux Directives du Commissaire du Service correctionnel du Canada.

Conclusion

Notre clientèle continue de présenter des besoins de plus en plus complexes en matière de réinsertion sociale. Les importantes modifications à la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition ont, selon nous, un effet négatif sur le parcours des détenus fédéraux au Canada et les services auxquels ils ont accès.

L'équipe du CRC Maison St Léonard continue de jouir d'une excellente réputation auprès de nos référents et de la clientèle. Nous profiterons donc de la crédibilité que nous avons acquise

au fil des années pour poursuivre notre Mission et de prendre position quant à la promotion de pratiques qui permettraient au réseau correctionnel d'améliorer ses façons de faire.

Les changements législatifs survenus ne font que solidifier nos croyances et nos valeurs reliées à la validité de notre Mission et à notre profonde croyance que notre clientèle possède le potentiel nécessaire pour se réinsérer socialement et devenir des membres à part entière de notre société.

Nous souhaitons remercier tous les employés du CRC qui ont assuré le bon fonctionnement du CRC tout au long de l'année. L'équipe du CRC continue de se démarquer en faisant preuve d'empathie et de professionnalisme.

Je remercie personnellement M. Michel Gagnon, Mesdames Lise White et Celina White et l'équipe entière du CRC sans qui le CRC ne pourrait effectuer le travail de qualité pour lequel il est reconnu.

Nous tenons à remercier encore une fois cette année le Conseil d'administration pour le support qu'il nous accorde tout au long de l'année.

Merris Centomo
Directrice clinique

Le Service Oxygène

Le Service Oxygène s'adresse aux délinquants âgés ou ayant reçu une longue peine d'incarcération présentant des difficultés par rapport à leur réintégration/réinsertion en communauté. Le Service Oxygène crée et aide au maintien des liens de collaboration avec les intervenants du réseau communautaire et correctionnel afin de soutenir la démarche de réinsertion sociale des délinquants âgés sous sa responsabilité. Il incite la clientèle du Service Oxygène à se responsabiliser et favorise la plus grande autonomie de celle-ci en l'encourageant à relever de nouveaux défis susceptibles de les mener à une réinsertion sociale sécuritaire. Le Service Oxygène en trois volets :

1^{er} volet – Accompagnement communautaire

L'équipe du Service Oxygène a poursuivi son travail **d'accompagnement communautaire** auprès de la clientèle ciblée par cette initiative. Cette clientèle est habituellement référée au Service Oxygène par un agent de libération conditionnelle d'un bureau de secteur du SCC. Le Service Oxygène a offert son support aux délinquants âgés et aux longues sentences en communauté en aidant ces personnes à se trouver un emploi et à se trouver un logement; à se procurer les cartes d'assurance maladie, d'assurance sociale et autres cartes d'identité dont elles ont besoin afin de vivre en communauté; à s'ouvrir un compte de banque et à obtenir des services de base (téléphonie, électricité, etc.); à se déplacer en transport en commun et à se trouver des passe-temps et loisirs abordables; à fournir l'information sur des services tels que les banques alimentaires, les services publics – CLSC, cliniques médicales, etc.

L'équipe a offert, en plus des services ci-haut mentionnés, des services de soutien (comment surmonter sa peur, maîtriser sa colère, apprendre à faire confiance, comment éviter de victimiser les autres, comment organiser ses temps libres, comment résoudre les difficultés au fur et à mesure qu'elles se présentent.

Le Service Oxygène accompagne quelques douzaines de personnes par années dans le district Montréal-Métropolitain en plus de se rendre de façon régulière dans plusieurs pénitenciers du Québec. Les demandes d'aide provenant des trois pénitenciers à sécurité minimum de la grande région de Montréal demeurent énormes. L'équipe du Service Oxygène a effectué de nombreux suivis dans les établissements pénitentiaires (minimum et médium) afin de bien structurer, avec les équipes de gestion de cas, les projets de sortie des délinquants âgés.

L'équipe a effectué une quinzaine (15) de représentations devant la CLCC afin de bien expliquer aux Commissaires les projets de sorties de ses clients ainsi que de discuter du maintien de certains autres délinquants dans la communauté.

Le coordonnateur du Service Oxygène assiste aux rencontres du conseil d'administration de l'Aumônerie communautaire de Montréal.

2^e volet – Appartements satellites

Le Service Oxygène assure la gestion des **Appartements satellites**. La clientèle que nous hébergeons dans nos trois ressources d'hébergement est principalement constituée de personnes âgées (50 ans et plus). Ce sont tous des hommes qui ont fait des séjours en pénitencier qui posent un risque moindre à la société, mais qui sont à présent sans ressource d'hébergement. Ils sont surtout en perte d'autonomie fonctionnelle, leur incarcération passée

ayant fait en sorte que ces hommes se soient institutionnalisés avec les années. La consommation d'alcool et de drogues est tout à fait prohibée chez nos locataires et ceux-ci respectent en général cette condition pendant leur séjour dans nos Appartements satellites. Ils n'ont pas un comportement à risque élevé, si ce n'est qu'ils ont tendance à s'isoler et se désorganiser sans notre aide. Nos locataires au 2857 A de Bruxelles (un ancien presbytère) ont des problèmes de santé mentale en plus de ceux décrits plus haut. Nos locataires dans ces trois ressources d'hébergement ont un état de santé qui varie de bon à médiocre. La plupart de nos locataires prennent des médicaments associés à leur âge avancé. Certains ont des problèmes de mobilité; deux de nos pensionnaires requièrent des soins de fin de vie.

3^e volet : Le Service de Pairs aidants

Malgré le fait que ce service a été fortement réduit au cours des années, faute de financement, le Pair aidant a effectué du beau travail. Le «pair aidant» est une personne ayant vécu une longue sentence en pénitencier et qui a réussi avec succès à réintégrer la communauté. L'objectif général visé par le projet est de venir en aide aux hommes âgés de 50 et plus ayant vécu une longue sentence (10 ans et plus) et qui éprouve de grandes difficultés à cheminer en pénitencier et à se réinsérer dans la communauté. Ceux-ci éprouvent souvent des problèmes de santé mentale et autres difficultés liées à leur institutionnalisation.

Nous avons, au 31 mars 2014, offert nos services à 86 hommes et 25 femmes du réseau correctionnel canadien. La plus vieille personne à qui nous avons offert nos services était âgée de 74.

Nos services ont été offerts dans les établissements Montée St-François, Centre fédéral de formation, Ste-Anne-des-Plaine. Nous avons aussi rencontré quelques détenus aux pénitenciers de Cowansville, Drummond, Archambault et Donnacona. Nous avons continué à offrir nos services au pénitencier pour femmes de Joliette. Nous avons aussi desservi 8 Centres résidentiels communautaires de la grande région de Montréal.

Selon une pédagogie structurée, le «pair aidant» incite les personnes concernées à maintenir ou à regagner leur autonomie et, à assumer la pleine responsabilité de leur progrès en pénitencier ou dans la communauté, tout en respectant les valeurs et les normes de la société. Les données statistiques que nous avons colligées indiquent que la grande partie de nos interventions portaient sur le soutien affectif, l'aide à la réinsertion, le fonctionnement dans la collectivité, les mises au point sur le choix des fréquentations et la promotion de valeurs prosociales.

Plusieurs activités de sensibilisation et rencontres ont été tenues afin de mieux faire connaître le Service Oxygène. La création de nombreux réseaux de contact et de relations avec le SCC et autres partenaires communautaires a contribué à bonifier nos services. Ce type de partenariat est primordial et la présence de liens significatifs entre, les différents intervenants, autant au SCC que la communauté aura permis de développer de meilleures stratégies d'interventions auprès de notre clientèle.

Nous avons revu et corrigé, le Code de vie qui fait office d'entente de location et de réglementation dans les trois résidences d'hébergements et cela afin de mieux encadrer et cerner les besoins des résidents. La présence de l'équipe dans chacune des résidences a également été plus structurée, et ceci afin de s'assurer que les résidents aient un plus grand accès aux ressources disponibles.

En ce qui concerne la promotion du Service Oxygène auprès des partenaires, et en particulier le SCC, nous avons eu l'occasion de présenter nos services auprès de certains ALCE dans plusieurs pénitenciers (Drummond, Cowansville, Archambault, Joliette, CRSM, CFF, St-Anne des Plaines, Montée St-François) ainsi que dans les deux bureaux de secteur du district de Montréal.

Des rencontres auprès de journalistes ont fait connaître nos services de réinsertion sociale des personnes âgées judiciairisées. Nous avons permis à une stagiaire en criminologie de la Saskatchewan de venir chercher des expériences bénéfiques pour ses études et son avenir professionnel.

Une stratégie de « pairs aidant » a aussi vu le jour dans deux de nos résidences afin de permettre des dialogues et des résolutions de problèmes pour les résidents. Nous épaulons ces pairs aidants afin qu'ils soient des leaders positifs dans la résidence et qu'ils puissent permettre une meilleure cohésion dans leur milieu de vie. Une étroite collaboration avec la Société St-Léonard du Canada fut d'emblée une belle réussite. Des outils de travail ont été élaborés, des ressources communautaires mises en contact avec nous et une évaluation des services et des besoins ont été réalisées.

Nos résidences font également l'objet de revitalisation, avec certains moyens nous tentons de redonner aux résidences un cachet plus accueillant et des chambres plus confortables. Des travaux de peintures, des remplacements d'appareils électroménagers, nouveaux planchers...etc. Bref, nous essayons de rendre ces milieux de vie toujours plus vivants et sains et d'instaurer aussi un sentiment d'appartenance et de responsabilisation des résidents face à leurs chez-soi.

Les traditionnels soupers de Noël ont également eu lieu et ont fait le bonheur des résidents. Cette tradition reste une belle façon de resserrer les liens et d'en développer de nouveau. L'appréciation des résidents et leurs implications démontrent et fait foi d'une belle complicité et d'un engagement social vis-à-vis leurs pairs et les intervenants.

Notre présence à certaines audiences devant la Commission des libérations aura également permis de se faire connaître et de renforcer notre présence significative dans la possibilité de libération de certains détenus.

Nous continuons également à assurer une présence au Centre de Jour René Gagnon en participant à certaines activités pour la clientèle en santé mentale hébergée à la Maison Claude Lebel pour personnes judiciairisées avec des troubles de santé mentale.

D'autres actions exemplaires :

- Conférence à l'Université de Montréal en compagnie de l'ancien coordonnateur du Service Oxygène M. Gilles Thibault. Ce fut une très belle expérience de pouvoir parler à des étudiants en criminologie et de leur faire part des différentes réalités observées dans le cadre de mon travail.
- Plusieurs démarches en lien avec la santé de deux pensionnaires éprouvants de sérieux problèmes de santé. Dans les deux cas, nous avons mis en place des stratégies de soutien médical avec les divers intervenants du réseau de la santé (CLSC, travailleur social, infirmier, personnels hospitaliers, ergothérapeute et médecin dans le but d'établir un plan d'action structuré afin de sécuriser et d'encadrer de façon adéquate le résident en situation de dégénérescence physique et cognitive.

- Plusieurs activités entourant le congé des Fêtes ont été organisées, nous avons préparé des soupers de Noël dans les trois appartements satellites Oxygène. Ces activités nous ont permis de tisser des liens encore plus étroits avec nos pensionnaires.
- Une visite a été faite au CCC Martineau et les liens se tissent très bien avec l'équipe du CCC et le Service Oxygène. Le centre de jour, au sous-sol de notre résidence (Maison Claude Lebel) pour personne éprouvant des problèmes de santé mentale accueille, une semaine sur deux, plus d'une dizaine de résidents du CCC Martineau pour les activités de billards, badminton, ping-pong et de courtes pointes ainsi que pour un repas.
- Un bon partenariat se développe avec un travailleur social du CRSM et avec qui nous consolidons nos interventions avec nos résidents de la Maison Claude Lebel.
- Un dépannage pour un détenu fin mandat a été autorisé suite à une conversation avec la travailleuse sociale et l'ALCE du SCC établissement de Cowansville. Cependant, le séjour de ce résident fut très difficile et nous avons dû l'expulser de la maison. Son comportement a provoqué beaucoup d'inquiétude et de bouleversements auprès des résidents et nous avons dû intervenir afin que cela ne fasse pas plus de dommages. L'évaluation des nouveaux résidents sera désormais beaucoup plus exhaustive et également plus rigoureuse, car la santé et la quiétude des résidences peuvent être très fragiles quand un résident se désorganise.
- Le coordonnateur participe à une formation sur l'intervention en situation de crise afin de se remémorer les meilleures interventions à adopter dans de telles situations.
- Une visite avec des détenus et des agents de gestion de cas du pénitencier de Cowansville et à Drummond a été organisée au mois de janvier et mars.

Défis et objectifs 2014-2015

- Avec nos partenaires, nous explorerons la possibilité d'ouvrir un quatrième appartement satellite afin de desservir une clientèle autochtone et Inuit.
- Nous ferons les efforts requis afin d'acheter la Maison Jacqueline Verrette.
- Nous approfondirons notre connaissance des normes et attentes liées à ce type de ressource d'hébergement.
- L'embauche à temps partiel d'un animateur supplémentaire nous aidera d'ici quelques semaines à gérer les Appartements satellites Oxygènes. Nous avons hébergé 17 pensionnaires à la Résidence Leo's Boys (capacité de 9 lits), 23 Pensionnaires à la Maison Jacqueline Verrette (capacités de 11 lits) et 16 pensionnaires Maison Claude Lebel (capacité de 8 lits).
- Nous poursuivrons nos démarches auprès de la Ville de Montréal afin d'ouvrir une ressource d'hébergement à loyers modiques (HLM) afin de compléter la réinsertion sociale de nos pensionnaires et autres personnes judiciairisées du réseau correctionnel canadien.
- Il faudra poursuivre notre travail de sensibilisation auprès des différents intervenants des réseaux correctionnels communautaire et institutionnel.

Stéphane Laurence
Coordonnateur